**LA PARITE *Saison4* p.72-73**

*Objectifs : rédiger une synthèse / enrichir sa phrase*

**Analyse des documents *Saison4* p.72-73** :

Documents 1 à 3

1. a. Le document est un extrait d’une bande dessinée intitulée « Une lente marche vers l’égalité ». Il

présente les différentes dates de l’évolution des droits des femmes et leur place dans la société selon

les divers contextes. La marche est qualifiée de « lente », car les choses n’ont pas évolué très vite et

qu’il reste encore des progrès à faire. Le document 2 est un extrait d’émission de radio sur France

Inter intitulé « Les femmes et les représentations », le document 3 est un extrait d’un article rédigé

par Antoinette Fouque pour le magazine Madame Figaro.

b. Les femmes sont traitées différemment dans les domaines de l’éducation, du travail, de l’art, et des

travaux manuels.

c. Ce dictionnaire a été créé pour donner aux femmes l’existence qu’on leur nie trop souvent. Il part du

constat que les femmes sont peu représentées en général et dans les dictionnaires des noms propres

en particulier. Cet ouvrage contient des noms de femmes qui ont créé des choses et qui ont marqué

l’histoire.

d. Certaines femmes ont pu obtenir des postes qui sont en général réservés aux hommes, et prouver

ainsi qu’elles peuvent faire aussi bien que les hommes (Olga Petit, Marie Curie, Germaine Poinso-

Chapuis). Les femmes ont obtenu en 1907 le droit de disposer de leur propre salaire, ce qui leur a

offert la possibilité d’avoir une plus grande autonomie financière. Enfin, avec la contraception, la

maternité est devenue un choix : les femmes avaient la possibilité de choisir le moment où elles

allaient avoir un enfant, ce qui leur a permis d’avoir une plus grande autonomie.

e. Il reste encore à établir une situation d’égalité salariale, à lutter contre les idées reçues sur les

femmes, qui les empêchent de faire le métier qu’elles souhaitent, à obtenir plus de reconnaissance

pour les femmes et leur rôle dans l’histoire et à changer la perception des femmes dans la société en

combattant les stéréotypes.

Document 4 : 2-d p.73

1. a. Certaines professions dans le domaine de la santé, des services à la personne et de l’éducation

se sont féminisées, car ce type de métiers est proche du rôle traditionnellement associé aux femmes,

c’est-à-dire celui de s’occuper de la famille, des enfants.

b. Cette tendance n’a pas totalement amélioré la condition féminine car il existe toujours des

inégalités importantes entre les hommes et les femmes : « perspectives d’avancement inférieures »

(l. 12-13) et « salaire diminué » (l. 13).

c. Cela a permis de réorganiser le temps de travail, par exemple en permettant aux femmes de

refuser d’être disponible tout le temps. Cela a forcé les entreprises à trouver un meilleur équilibre

entre les temps professionnels et familiaux.

d. La répartition du travail professionnel, qui est rémunéré, et du travail domestique (les tâches

domestiques), qui est lui non rémunéré, serait plus équilibrée.

Si les hommes et les femmes faisaient autant d’heures, cela leur permettrait d’avoir autant de

temps pour s’occuper des enfants, mais aussi pour avoir des loisirs. Cela améliorerait la situation

économique des femmes, qui seraient payées autant que les hommes. Elles pourraient alors

bénéficier d’une réelle autonomie vis-à-vis des hommes. Une égalité au sein des métiers permettrait

une meilleure égalité entre les hommes et les femmes en général.